QualiPVC fenêtre

CONDITIONS DU DROIT D'USAGE

PRESENTATION

Quali**PVC** fenêtre est **une démarche qualité du SNEP basée sur un règlement d'usage** visant à apporter la preuve de la bonne application du Contrôle de production en usine (CPU) de la norme harmonisée NF EN 14351-1. Le règlement définit une organisation rigoureuse et documentée, s'appuyant sur des moyens adaptés pour obtenir, de manière fiable et reproductible, un produit de qualité aux performances revendiquées.
Le but de cette marque collective est de permettre aux entreprises de justifier de la conformité aux exigences générales et spécifiques du NF DTU 36.5 P1-2 CGM de leur fabrication de fenêtre en profilés PVC.

Instructeur

Dans le cadre d'une convention avec l'UFME, l'instructeur SOCOTEC intervient en tant que tierce partie.
SOCOTEC assume seul et en toute indépendance l'instruction des dossiers et la réalisation des audits qui permettent de démontrer la conformité au référentiel.

Le règlement d'usage QualiPVC fenêtre

Le règlement d'usage définit son propre champ d'application et les exigences d'audits qui feront l'objet des contrôles sur site.
L'UFME et le SNEP définissent les conditions du droit d'usage.

La procédure générale de fonctionnement se décline comme suit :

- L'entreprise retire auprès de l'UFME un dossier de demande qui comprend les conditions du droit d'usage, le règlement d'usage, et la fiche de demande d'admission ;
- L'entreprise adresse sa demande (fiche de demande d'admission renseignée accompagnée des documents justificatifs mentionnés) à l'auditeur pour instruction.
- L'instructeur traite la recevabilité du dossier, établit un devis à l'attention du demandeur.

- Après réception de l'accord de l'entreprise (bon de commande complet), l'instructeur instruit la demande.
- L'instructeur réalise l'audit sur site de fabrication et rédige un rapport des constats factuels.
- L'instructeur vérifie la conformité au règlement d'usage et rapporte au comité de marque.
- Le comité de marque établit la conformité au règlement d'usage.
- L'UFME délivre le droit d'usage de la marque.

DOMAINE D'APPLICATION DU REGLEMENT D'USAGE

Sont concernées les entreprises pour leur fabrication de fenêtres* réalisées en profilés PVC issus des gammes des adhérents de l'UFME, membres de la section extrudeurs gammistes, et/ou du adhérents du SNEP, couvertes par la norme produit NF EN 14351-1 + A1 : 2010 et respectant les dispositions du NF DTU36.5 P1-2 (CGM), et dont la conception est validée par un DTA (Document Technique d'Application) d'un des adhérents de l'UFME, membres de la section extrudeurs gammistes, et/ou adhérents SNEP par défaut ou par un dossier technique du demandeur établi selon le règlement d'usage.

* *fenêtres, portes-fenêtres et ensembles composés équipés ou non d'une fermeture, destinés à être mis en œuvre dans des ouvertures de parois verticales.*

CONDITIONS DU DROIT D'USAGE

Entreprises éligibles

Quali**PVC** fenêtre peut être accordé aux entreprises qui :

- utilisent exclusivement des systèmes des adhérents de l'UFME, membres de la section extrudeurs gammistes, et/ou adhérents du SNEP
- fabriquent sur le territoire français à partir de barres de profilés PVC
- bénéficient d'une attestation de conformité au règlement d'usage **Q**uali**PVC** fenêtre délivrée par l'instructeur
- s'engagent à respecter le règlement d'usage **Q**uali**PVC** fenêtre pour l'ensemble de leur fabrication
- s'engagent à respecter les conditions du droit d'usage
- s'engagent à respecter la charte de recyclage du SNEP

Utilisation de la marque QualiPVC fenêtre

L'entreprise titulaire participe à la promotion de la marque en utilisant le logo et la référence **Quali**PVC fenêtre sur l'ensemble des documents techniques et commerciaux écrits ou numériques.

Si une entreprise possède plusieurs sites de fabrication et si tous ses sites ne possèdent pas **Quali**PVC fenêtre, elle prend toutes les dispositions nécessaires pour qu'il ne puisse pas y avoir de confusion entre les fenêtres **Quali**PVC fenêtre et les autres.

Durée de validité du droit d'usage

Le droit d'usage est accordé pour une durée limitée dans le temps. La date limite de validité est mentionnée sur le document « Droit d'usage **Quali**PVC fenêtre » délivré par l'UFME.

Pour renouveler le droit d'usage, l'entreprise doit déclencher auprès de SOCOTEC l'audit de suivi dans les conditions précisées au chapitre « Maintien du droit d'usage » de la procédure d'audit.

Modification du champ d'audit

Si le champ d'audit est modifié (structure, effectifs, produits, quantités produites, autres changements significatifs), l'entreprise informe SOCOTEC par une demande écrite afin d'évaluer l'impact des modifications sur la conformité au règlement d'usage.

Un audit complémentaire peut être déclenché par SOCOTEC avec l'accord de l'entreprise.

Charte graphique QualiPVC fenêtre

La référence **Quali**PVC fenêtre et l'utilisation du logo sur tous supports écrits ou numériques est conforme à la charte graphique **Quali**PVC fenêtre (cf Annexe 1).

Statistiques

Dans le cadre de leur plan qualité les entreprises comptabilisent le nombre de fenêtres fabriquées par famille. Les informations sont communiquées chaque fin de semestre à l'UFME à des fins statistiques.

Conditions financières du droit d'usage

Quali**PVC** fenêtre est une marque propriété du SNEP qui a concédé contractuellement à l'UFME la licence d'utilisation de la marque.

Les obligations financières seront définies conjointement par l'UFME et le SNEP (Cf document « Tarif de la marque **Q**uali**PVC** fenêtre ») dont le montant de la redevance est destiné à couvrir les frais liés à la marque collective **Q**uali**PVC** fenêtre (gestion, protection, défense, promotion).

Liste des entreprises titulaires **Q**uali**PVC** fenêtre

La liste des entreprises titulaires **Q**uali**PVC** fenêtre est tenue à jour sur le site web du SNEP : www.snep.org et de l'UFME www.ufme.fr

Perte du droit d'usage

Le droit d'usage **Q**uali**PVC** fenêtre se perd soit :

- En cas de non - conformité constatée par SOCOTEC,
- En cas de non - respect des conditions du droit d'usage constaté par l'UFME ou le SNEP et après demande de rectification non suivie d'effet dans le délai d'un mois.
- En cas de non-respect des conditions financières liées au droit d'usage.

La perte du droit d'usage est signifiée à l'entreprise par l'UFME par lettre en recommandée avec avis de réception.
L'entreprise cesse immédiatement d'utiliser **Q**uali**PVC** fenêtre et met à jour ses documents écrits et numériques.

Je soussigné

représentant la société

en la qualité de

m'engage à respecter les conditions du droit d'usage **Q**uali**PVC** fenêtre.

Cachet de l'entreprise et signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

11 bis, rue de Milan
75009 Paris
Tel : 01 53 32 79 79
contact@syplast.org

Maison de la Mécanique
39, rue Louis Blanc
92060 La Défense
Tél. : 01 47 17 69 37

ANNEXE 1

CHARTE GRAPHIQUE DU LOGOTYPE

Bleu 1
Pantone©: 656 CP
CMJN : 10/2/0/0
Hexadecimal : E9F3FC
RVB : 233/243 /252

Bleu 2
Pantone©: 2708 CP
CMJN : 30/13/0/0
Hexadecimal : BCCFEC
RVB : 188/207/236

Bleu 3
Pantone©: 3005 CP
CMJN : 83/41/0/0
Hexadecimal : 0E7EC2
RVB : 14/126/194

Vert 1
Pantone©: 319 CP
CMJN : 59/0/22/0
Hexadecimal : 69C3CC
RVB : 105/195/204

Vert 2
Pantone©: 7480 CP
CMJN : 75/0/71/0
Hexadecimal : 2DAC6F
RVB : 45/172/111

Vert 3
Pantone©: 376 CP
CMJN : 54/0/99/0
Hexadecimal : 8ABD26
RVB : 138/189/38

Rouge
Pantone©: 179 CP
CMJN : 0/87/85/0
Hexadecimal : E73B2A
RVB : 231/59/42

Bleu Texte
Pantone©: 2738 CP
CMJN : 100/90/8/1
Hexadecimal : 273483
RVB : 39/52/131

Noir et Blanc - fond clair

Noir et Blanc - fond foncé

Bleu texte
CMJN : 63/44/0/0
Hexadecimal : 6D87C3
RVB : 109/135/195

TYPOGRAPHIE DU LOGO

Typographie du logo

Base : Source Sans Pro Bold et Source Sans Pro Regular
Quali**PVC** fenêtre

Typographie dans un texte courant

Arial Bold et Arial Regular :
"Q" et **"PVC"** : Arial Bold / CAPITALES EN GRAS
"uali" et "fenêtre" : Arial Regular / minuscules

Lorem ipsum dolor sit amet, **Q**uali**PVC** fenêtre adipiscing elit.

Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet,

Adipiscing nec, ultricies nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi,non fermentum diam nisl sit